



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

*Le Directeur général*

*Affaire suivie par :*  
*Pôle des examens du collège et du travail social*

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 19743 /MEE/DGEE/BEX/COLLEGE

PIRAE, le 29/04/2024

## Epreuve écrite de sciences du DNB – Session 2024

Les deux disciplines de l'épreuve écrite de sciences retenues pour la session 2024 du DNB sont définies.

Lors de l'épreuve écrite des sciences, qui se déroulera le vendredi 28 juin 2024, les candidats composeront :

- Pour la série générale : en « **Physique-chimie** » et en « **Sciences de la vie et de la Terre** » ;
- Pour la série professionnelle : en « **Sciences de la vie et de la Terre** » et en « **Technologie** » ;
- Pour la série professionnelle agricole : en « **Physique-chimie** » et en « **Biologie-écologie** »

Ces choix s'appliqueront pour la session de juin 2024 et également pour la session de remplacement, pour l'épreuve écrite de sciences prévue le mardi 10 septembre 2024.

Pour le Ministre et par délégation



Eric TOURNIER